

**COMPTE-RENDU du COMITE DE PROJET  
PROJET AGRIPV BIZENEUILLE  
28 mai 2025**

---

**Invités :**

Mairies de Bizeneuille, Saint Angel, Haut Bocage, Sauvagny, Verneix, Deneuille les Mines  
Communauté de Communes Commentry Montmarault Neris Communauté  
Famille Mazel

**Présents :**

M. COLLINET, Maire de Bizeneuille  
M. LABOUESSE, Maire de Saint Angel  
Mme JALIGOT, Vice-présidente de la Communauté de Communes  
Famille MAZEL  
Nouvergies : R COLLON (Responsable communication), C MADELEINE (Directrice département solaire), A VALERO (Développeur territorial)

**Présentation du projet par Nouvergies.**

Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;

Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site et un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;

Les options de raccordement envisagées.

**Echanges :**

- La famille MAZEL explique son projet sur des terres en pâture depuis longtemps afin de pérenniser l'exploitation et faciliter sa transmission à leur fille Juliette.
- Nouvergies rappelle que ce projet est accompagné par la Chambre d'Agriculture.
- Présence de zone humide et drainage du terrain (M. Labouesse) ?

Réponse : la DREAL estime qu'il est préférable de laisser le ruisseau en l'état sachant que le drainage existant sur le terrain ne pose aucun problème.

- Ou se fera le raccordement car il n'y a pas beaucoup de postes disponibles ?

Réponse : il se fera soit à St Victor, soit à Villefranche d'Allier.

- Quelle sera la hauteur des panneaux par rapport à la taille des bêtes ?

Réponse : compte tenu du fait qu'il n'y a pas de contraintes paysagères puisque le terrain est enclavé la hauteur de la partie basse des panneaux pourrait être modifiée en fonction de l'étude agricole,.

- Est-ce qu'il y a un taux de couverture sur ce projet ?

Réponse : non car il s'agit d'un projet inférieur à 10 MW.

- Est-ce qu'un financement participatif est possible ?

Réponse : sur le principe oui si les élus le souhaitent.

- Quid du coût de rachat de l'électricité ?

Réponse : Nouvergies postule à un appel d'offres de la CRE.

- La Communauté de Communes et les mairies sont-elles sollicitées ?

Réponse : c'est l'objectif de ce comité de projet d'informer les élus sachant qu'il s'agit d'un projet privé. Nouvergies rappelle que l'information des élus est pour elle primordiale. Les élus sont sensibles à cette démarche.

- Partage de la valeur et positionnement de Bizeneuille :

Le Maire de Bizeneuille évoque le partage de la valeur en rappelant qu'il serait bien qu'il y ait plus de petits projets pour plus de partage et donc une meilleure répartition sur le territoire pour le profit de plus d'habitants. Il explique qu'il ne souhaite pas délibérer mais qu'il respecte les choix des agriculteurs en ne s'y opposant pas. Pour lui ce sont les agriculteurs qui doivent porter leurs projets en premier. Il se montre intéressé par les retombées économiques et les mesures d'accompagnement.

- Divers :

Les élus présents sont sensibles à la dimension du projet et au fait qu'il n'y ait pratiquement aucun impact environnemental ou paysager.